

Examen des traductions nouvelles du texte cunéiforme

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société Fribourgeoise des Sciences Naturelles =
Bulletin der Naturforschenden Gesellschaft Freiburg**

Band (Jahr): **6 (1890-1893)**

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CHAPITRE III
EXAMEN
DES TRADUCTIONS NOUVELLES
DU TEXTE CUNÉIFORME

Comme on l'a vu dans notre chapitre premier, le travail de Suess a pour base la traduction du récit chaldéen du déluge, donnée par Paul Haupt, en 1880 et 1883.¹ Depuis lors, ce texte a subi plusieurs révisions successives, dont quelques-unes modifient plus ou moins le sens des passages sur lesquels s'appuyait l'interprétation de Suess, qui se trouve ainsi remise en question. Les principales de ces révisions sont celles de J. Oppert,² en 1885; de M. L. Kellner,³ en 1888; de P. Haupt,⁴ en 1889; de P. Jensen,⁵ en 1890; de A. Jeremias⁶ et de J. Halévy,⁷ en 1891; de H. Winkler,⁸ en 1892.

La question est donc à reprendre, son haut intérêt intrinsèque et le besoin de contrôler notre premier chapitre

¹ Paul Haupt, *Der Keilinschriftliche Sintfluthbericht*, Habilitation-Vorles, a. d. Univ. Göttingen, 1880. Leipzig, 1881. — Le même, *Excurs; Der Keilinschr, Sintfluthber.*, in Schrader, *K. A. T.* 2, Giessen, 1883. p. 55.

² *Le poème chaldéen du déluge*, Paris, 1885.

³ *The deluge in the Izdubar-Epic, and in the Old Testament*, Church Review, novembre 1888.

⁴ *Americ. Journal of philology*, 1889.

⁵ *Kosmologie des Babylonier*, 1890, p. 367.

⁶ *Izdubar-Nimrod, eine altbabylonische Heldensage*, 1891, p. 32.

⁷ *Recherches bibliques : Noë, le déluge et les Noahides*; Revue des études juives, avril-juin 1891.

⁸ *Keilinschriftliches Textbuch zum A. T.*, Leipzig, 1892, p. 70.

nous en font un devoir. Nous allons étudier successivement les traductions nouvelles données du texte cunéiforme, afin de voir si et dans quelle mesure elles modifient les bases du travail de Suess. Cependant, pour ne pas donner à cette partie de notre travail une étendue exagérée, nous ne considérerons que les révisions les plus importantes, celles qui ont fait époque au double point de vue assyriologique et exégétique.

En 1890, révision de P. JENSEN, qui ne modifie les conclusions de Suess que sur des points secondaires. Le résultat fondamental obtenu par le professeur viennois : le *caractère sismique* de l'inondation diluvienne, subsiste, confirmé plutôt par le nouveau texte.

Le point de départ (Suess, I, 11-13; Jensen, 11-13) reste le même, c'est toujours la ville antique de Surippak, sur l'Euphrate. Tout ce qui a été dit de sa situation probable subsiste; de même les conclusions que nous en avons tirées pour la position du foyer du séisme diluvien. (*Monat-Rosen* de 1891 et 92.)

Les vers 184 et 185 (Suess, IV, 30) confirment l'opinion que le point de départ est situé sur le cours inférieur d'un *fleuve double*.

L'emploi de l'asphalte (Suess, II, 9-11; Jensens, 61-63) est confirmé de même avec ses conséquences pour le choix d'un système déterminé parmi les systèmes asiatiques de fleuves doubles. Le système choisi reste celui du Tigre-Euphrate.

Avertissements (Suess, I, 19-26 et II, 30-32; Jensen, 19-26 et 82-84). Les avertissements du premier groupe sont toujours donnés par *Ja*, le dieu de la mer, mais ici verbalement. Ceux du second groupe, par une voix, qui est ici celle de *Samas*, le Soleil.

La catastrophe (Suess, II, 40-50 et III, 1-7). Rien de changé aux lignes II, 40-43, par les vers 92-95 de Jensen.

La ligne 96 fait disparaître les *Porteurs du trône* lus à la ligne 44 de Haupt. Cela a peu d'importance, en somme, et d'autant moins que l'idée de l'ouragan ne disparaît pas complètement, elle est rappelée à la ligne 98. —

Les lignes 99 et 100, correspondant à 47 et 48 de Suess, sont de la plus haute importance. On y retrouve les *Anunnaki* ou dieux des abîmes souterrains, un des indices principaux du caractère sismique du déluge. Seulement, ils n'apportent plus de flots, ce qui a une certaine importance, puisque cela fait disparaître la notion du jaillissement des eaux souterraines. Or, nous savons que ce phénomène est caractéristique des séismes en terrain d'alluvions. Au lieu de projeter des flots, les *Anunnaki* « élèvent leurs torches » (99) et « font briller le pays à leur lueur rayonnante » (100). Qu'est-ce que cela peut signifier? Sont-ce des dégagements de gaz spontanément inflammables d'hydrogène pur ou carboné, dans le genre des « feux éternels » des derviches; des salzes ou volcans boueux, comme les « *hornitos* » du Jorullo? Nous sommes très porté à le croire; on sait, en effet, que des dégagements de cette nature ont été observés plus d'une fois dans les tremblements de terre;¹ d'autre part, les gaz combustibles sont en relation intime avec les gisements de pétrole et de naphte.² Or nous avons de l'asphalte dans les collines Kurdes et les sources de naphte descendent dans la plaine jusqu'à Hit, sur l'Euphrate. Cela posé, l'expérience générale des mines est là pour nous apprendre que la dislocation du terrain influe de la manière la plus favorable sur les dégagements hydrocarbonés de toute espèce; il n'est donc pas douteux que l'ébranlement sismique aît pu faire jaillir

¹ Hœrnes, *Erdbebenkunde*, p. 113 et suiv.

² Frémy, *Encyclopédie chimique*, tome II : *Les combustibles minéraux*. Paris, 1885. —

temporairement des amas gazeux que les conditions ordinaires de leur gisement condamnent à la rétention.

Il suffit, en effet, de réfléchir que les couches rocheuses sont probablement horizontales sous la plaine chaldéenne et que, par conséquent, des masses gazeuses enfermées entre les strates dont les joints n'affleurent nulle part, n'en peuvent sortir qu'à la faveur d'une dislocation qui leur fraye des canaux à travers l'épaisseur des bancs. Il est possible aussi que ces réservoirs gazeux soient en relation avec le manteau alluvial; dans ce cas encore, les gaz n'en pourront sortir que si la croûte argileuse superficielle est fendillée, tous effets admirablement réalisés par un ébranlement sismique.

Nous n'avons du reste pas besoin de cette hypothèse, attendu que les « *torches des Anunnaki* » pourraient être simplement de ces flammes dont l'origine est mystérieuse et qui se dégagent fréquemment du sol dans les tremblements de terre, ou de ces clartés soudaines qui accompagnent l'ébranlement.¹

Quoiqu'il en soit, l'action des *Anunnaki* est expressément mentionnée dans le nouveau texte; elle fut même prépondérante; ce sont eux qui causèrent le plus grand mal, puisque les dieux, déplorant le désastre avec *Istar*, la bonne déesse protectrice des hommes (118), ne pleurent ni sur le vent ni sur la mer, mais uniquement sur les *Anunnaki*.

Au reste, il convient de rappeler les « *fontes abyssi* » de la Genèse (vii, 11) qui sont le plus probablement synonymes des *Anunnaki* et qui, synthétisant en quelque sorte l'*esprit* des divers récits antérieurs, annoncent formellement l'intervention des eaux inférieures. —

¹ De Lapparent, *Traité de géologie*, p. 525; 3^e éd. (1893), p. 527. Hørnes, *Erdbebenkunde* (1893), p. 113. Voy. ch. iv.

Les lignes 98 et 100 (Suess II, 46 et 48) font disparaître du récit l'ébranlement du sol et le débordement des canaux pour les remplacer par l'ouragan et les feux souterrains. Au premier abord, ce changement paraît atténuer le caractère sismique de l'évènement; cependant, en y réfléchissant de plus près, on voit qu'il n'en est rien. En effet, si l'ébranlement du sol et le débordement qui en résulte pour les réservoirs naturels de la surface sont des manifestations nécessaires de l'activité sismique en terrain de roche vive, il en est autrement en terrain meuble et alluvionnel. Les dépôts meubles n'étant pas continus et élastiques, ne peuvent guère vibrer sous l'influence de l'onde; l'ébranlement au sens propre du mot et surtout l'ondulation, véritable cause des débordements, y seront très peu sensibles.¹ Le manque d'homogénéité du milieu y amènera une grande diversification des efforts et de là résulteront des oppositions fréquentes entre les tensions, oppositions qui se traduiront en efforts de rupture. La tendance à l'ébranlement homogène y sera donc remplacée par la tendance à la fissuration.² Les fentes formées absorberont les eaux de surface, dissimulant ainsi l'effet des débordements, d'ailleurs très rares, qui auraient pu se produire dans les points comprimés et par cela même exhaussés. La faiblesse de l'ondulation explique, en outre, le peu de dégâts causés aux édifices et le silence complet du récit sur ce point.

En somme, nous pouvons dire que, jusqu'ici, le nouveau texte, loin d'infirmier le *caractère sismique* du phénomène diluvien, déduit de l'ancienne version, rend plutôt mieux compte de certaines particularités que peut présenter un phénomène de ce genre, surtout en terrain d'alluvions.

¹ De Lapparent, *op. cit.*, p. 530.

² *Ibidem*, p. 529, note (1). —

A la ligne 101 (Suess II, 49) il s'agit de *Rammân*, le dieu du vent. C'est donc un ouragan, un cyclone, qui a poussé les eaux du golfe Persique sur les campagnes de la Chaldée.

Jensen pense qu'il ne s'agit pas ici d'un transport d'eau, mais plutôt d'une trombe de poussière; il considère donc ce passage comme un équivalent des « *Porteurs du trône* » de la ligne 44 de l'ancien texte (p. 18 de Suess). Nous croyons devoir en rester à l'ancienne interprétation, et, à preuve que le cyclone portait bien *la mer* et non *du sable*, nous citons les lignes 103 et 104 où il est dit formellement que Rammân « *inonde* » le pays. On peut encore citer les lignes 122-125. Toutefois, l'idée de Jensen n'a rien d'impossible, car les éruptions et les trombes de sable sont encore de ces phénomènes *pseudo-volcaniques* qui accompagnent fréquemment les séismes.¹

La ligne 102 (Suess, II, 50) où il est fait mention de de l'obscurité causée par *Rammân* ne donne lieu à aucun changement.

Il en est de même des lignes 122-125 (Haupt, III, 20-23), où il est fait mention des éléments divers et de leur action.

La ligne 125 (S., 23) est importante. Elle mentionne l'action de la mer et l'attribue tout entière à l'influence du vent, c'est *la vague soulevée par le vent* (122) et *la mer soulevée par l'ouragan* (125). On peut donc y trouver une confirmation de ce qui a été dit à propos de la ligne 101. Mais il nous semble que ce passage atteste d'une erreur d'observation comme le vulgaire en commet lorsqu'il s'agit de phénomènes complexes. En effet, la vague poussée par un cyclone peut bien ravager le littoral, mais elle est impuissante à pénétrer plus avant dans les terres.

¹ De Lapparent, *loc. cit.*

D'autre part, la mer ne pouvant éprouver de *crues*, ne pourra envahir les terres basses et les inonder sur une grande étendue qu'à la faveur de mouvements sismiques produisant des dénivellations considérables quoique temporaires. Un cyclone et un raz de marée peuvent rendre compte d'inondations circonscrites au voisinage immédiat de la mer; mais lorsqu'il s'agit de couvrir d'eau une étendue immense de pays comme celle qui s'étend de Suripak aux collines de Nizir, il faut absolument recourir à des mouvements sismiques de grande amplitude, amenant les plaines basses de Chaldée au-dessous du niveau du golfe Persique. La production d'un raz de ce golfe nous indique que le foyer du séisme diluvien était au sud du Schatt-el-Arab et l'étendue de l'inondation nous apprend que le golfe n'a pas été seul ébranlé, mais que la plaine de Chaldée a participé au mouvement. C'est en outre ce qui ressort de l'action des *Anûnnaki*.

En résumé, les lignes 122-125 s'expliquent à nos yeux par le fait que le cyclone, agent en réalité secondaire, était *perceptible* pour les anciens Chaldéens, tandis que le mouvement sismique *d'ensemble* leur échappait, bien qu'étant la cause principale de leur désastre. Ce passage confirme donc encore, pour nous, la notion sismique de l'évènement : Sans mouvements sismiques, pas d'action possible de la mer au-delà de son littoral immédiat.

Du reste, ce que nous avons appelé *mouvement sismique d'ensemble* et les dénivellations qui durent en dériver n'avaient nullement besoin de dépasser les dimensions ordinaires de phénomènes de ce genre. Pour noyer la Chaldée il suffit d'une dénivellation relativement minime, puisque ce pays est bas, comme le prouve le courant presque insensible de l'Euphrate et du Tigre.¹ Enfin, cette dénivellation

¹ Suess, *Sintfluth*, p. 11 (*vide ante*).

a pu produire les contre-courants et les débordements de canaux et de rivières que relatait l'ancien texte.

La ligne 127 : « *tous les hommes étaient retournés à l'argile* » renferme, nous semble-t-il, une réminiscence du passage de la Genèse : « *Le Seigneur-Dieu forma donc l'homme du limon de la terre....* » (Gen., II, 7). Ne pourrait-on y voir un écho des traditions anciennes sur les peuples soi-disant « *autochthones* » et la rapprocher du « *Memento homo, quia pulvis es et in pulverem reverteris?* » On pourrait du reste l'expliquer aussi par les éruptions boueuses qui purent accompagner le phénomène et par les dépôts extraordinaires de limon qui durent couvrir la plaine.

La ligne 128 nous parle du *champ des forêts* ou du *champ (boisé) en forêt*. Il est difficile de dire ce que cela signifie. Peut-être est-ce le bord des fleuves couvert d'ajoncs et de palmiers, longue oasis s'étendant sur les rives grâce à l'humidité qui leur vient du fleuve, tandis que, de part et d'autre, c'est le désert brûlant et aride. Ces rives, couvertes de végétation, frappaient l'imagination par leur hospitalité inusitée et il est naturel que, pour donner une haute idée de l'état de dévastation du pays, l'écrivain chaldéen mentionne la ruine de cet éden local.

Abordage. — Rien de changé à ce point de vue ; c'est encore *la montagne du pays de Nizir* (l. 135-138) qui retient l'arche captive. La ligne 134 dit que le navire s'en vint *contre* le pays de Nizir, c'est dire clairement que ce pays émergeait au-dessus des eaux et que, par conséquent, l'arche s'arrêta *aux flancs* de ses collines et non sur leur sommet. C'est d'ailleurs le sens « *obvie* » de la l. 133. La ligne 148 (Suess III, 46) ne vient pas à l'encontre de cette manière de voir, elle ne signifie pas que l'arche s'arrêta sur le sommet de la montagne, elle veut dire seulement que *Sit-Napistim*, une fois débarqué, gravit la montagne

pour aller ériger sur le sommet l'autel du sacrifice. Il était, en effet, d'usage chez les anciens d'offrir les sacrifices sur le sommet des montagnes ou tout au moins des collines. Comparez Suess, col III, 46; ce que nous avons dit dans notre *Caractère historique* et le sacrifice d'Abraham en Gen. XXII, 2. 14.¹

A la ligne 154, il est parlé des *Intaglios*. Faut-il entendre par là l'arc-en-ciel de Gen. IX, 12-17, ou, comme le pense Jensen, des pierres taillées (en croissant ou en arc) ou sculptées, c'est-à-dire gravées? Cela pourrait signifier ou des talismans ou les *tables de l'alliance* de Dieu et des hommes (Gen. IX, 9-17), ou enfin rappeler les *écritures* enfouies à Sippara, dont parle Bérose.

En résumé, le texte, tel qu'il ressort de la révision de Jensen, bien loin de contredire aux conclusions de Suess, les appuie et les éclaire sur plusieurs points. En particulier, **le caractère sismique du phénomène diluvien** ressort plus net et plus précis encore de l'étude du texte amendé. —

1891. Révision de A. JEREMIAS :

Le point de départ reste le même : Surippak, vieille ville au bord de l'Euphrate.

Les avertissements : Premier groupe, donné par Ea, toujours, ce qui laisse subsister les conjectures de Suess. Le second groupe émane toujours de Samas.

L'emploi de l'asphalte subsiste et le *naphte* vient à son aide. Rien de particulier là, puisque les deux produits sont analogues et souvent réunis dans le même groupe de gîtes.

La catastrophe : Rammân tonne dans la nuée; Nabû et Marduk en sortent et, « comme guides (?) de la nuée, s'avancent par-dessus les monts et les vallées. » Ces deux personnages réunissent donc en eux-mêmes Nebo et Serrû et les « porteurs du trône » de la traduction de Haupt

¹ Voyez aussi ch. v.

(col. II, l. 43 et 44). « Ninib se précipite vers le navire et inonde les rivages. » Cette phrase remplace le débordement des canaux, causé par Adar (H. II, 46). « Le dieu Uragal entraîne le navire, » ce qui, dans Haupt, correspond à l. 45 : « Le puissant dieu de la Peste (de la calamité : *pestis*) déchaîne les tourbillons du vent (le cyclone ?). » Toutes ces données, en apparence diverses, concordent fort bien : La vague de ras, déchaînée par les efforts combinés du séisme et du cyclone, se précipite en inondant les rives vers le navire encore au port, et l'entraîne. En même temps, l'ébranlement sismique, venu du large et qui a atteint la terre ferme, y fait déborder les canaux. Il semble donc que, plus les révisions se multiplient, plus le texte devient clair au point de vue géologique et favorable à la théorie sismique. Chaque révision découvre, si ce n'est un mot nouveau, du moins un sens nouveau en sa faveur, et le tableau de l'inondation sismique se complète de plus en plus.

« Les Anunnaki élèvent les torches, ils font trembler la terre (le pays) dans (leur ou l') éclat (de leurs torches). La montagne des vagues de Rammân monte jusqu'au ciel, toute la lumière se change en ténèbres..... » « Les dieux pleurent avec Istar sur ce qu'ont fait les Anunnaki. »

Jeremias remarque (note 89, p. 55) avec raison que « les Anunnaki apparaissent ici comme les esprits malfaisants qui ont causé, eux tout spécialement, le plus grand mal, déchaîné les éléments les plus malfaisants. Les dieux n'ont pas pris tous la même part au déluge. Ainsi, à la l. 162 (de Jensen), les « dieux de l'Igigi, » c'est-à-dire les esprits du firmament ou de l'atmosphère, qui, à la l. 118, pleurent sur les Anunnaki, seront représentés comme étant en opposition formelle avec Bél qui a peur lui les esprits malfaisants, les (dieux des) Anûnnaki. » — Or, nous savons l'importance de ce rôle prépondérant attribué

aux Anûnnaki. Ceux-ci reprennent du reste ici une couleur plus franchement sismique, puisque non-seulement ils *éclairèrent* la terre, mais qu'ils la font *trembler*.

Plus loin :

« 6 jours et (6?) nuits sévirent sans cesse l'ouragan, l'inondation et les averses ; lorsque vint le 7^e jour, la pluie s'arrêta (et) l'inondation. L'ouragan, qui avait combattu un combat comme une armée, s'apaisa. La mer devint plus étroite (?) (retra dans ses limites), l'ouragan et la « tempête d'inondation » eurent leur fin. »

La mer *rentrant dans ses limites*, voilà qui parle assez en faveur d'un raz de marée, seul phénomène capable de jeter sur les terres autre chose que des vagues sans grande puissance inondatrice. On répondra peut-être qu'il ne saurait être question ici de la mer proprement dite, parce que nous sommes trop près de l'abordage. La mer devait avoir été depuis longtemps perdue de vue, et tout ce que ce terme peut signifier, c'est la plaine submergée. Soit, même en ne tenant aucun compte des additions postérieures possibles ; nous sommes alors en présence de l'écoulement et de l'absorption simultanés des eaux adventives ; l'absorption facilitée par le crevassement du sol, l'écoulement s'établissant au fur et à mesure que se rétablit la pente naturelle vers la mer. Voilà qui est loin de contredire à l'hypothèse sismique.

Le lieu de débarquement reste le même : « la montagne du pays de Nizir (ou Nisir), » c'est-à-dire au nord du point de départ. —

En 1891 encore, révision de J. HALÉVY.

Le point de départ reste le même, Shurippak, au bord de l'Euphrate :

L. 11. « Shurippak, la ville que tu connais, située sur la rive de l'Euphrate,

12. cette ville ayant déplu aux divinités qui y demeuraient
(aux dieux *municipaux* de Shurippak),

13. Les grands dieux décidèrent de faire un déluge. »

Shurippak ne devait pas être éloignée de la mer, car c'est dans la mer que doit avoir lieu la mise à l'eau du navire :

L. 23. « Le vaisseau que tu construiras,

24. que sa façade soit mesurée,

25. fixées aussi sa longueur et sa largeur ;

26. puis tu le feras descendre à la mer. »

Cependant, les lignes suivantes semblent y contredire en indiquant une distance assez considérable entre Shurippak et la mer :

L. 33. « Parce que Bel me hait.

34. je ne resterai pas dans votre ville, je ne poserai pas ma tête sur le territoire de Bel ;

35. je descendrai vers la mer et je demeurerai près d'Iau, mon seigneur. »

A moins que le but du voyage de Cit-napishtim ne fût pas seulement la mer, d'une façon générale, mais un sanctuaire spécialement dédié au dieu Iau et situé sur un point du rivage ou dans une île en avant des bouches du Schatt-el-Arab. Quant au caractère d'*étranger* à Shurippak, de serviteur d'un dieu autre que son dieu municipal,¹ qu'affecte ici Cit-napishtim, il se comprend aisément par ce que dit M. Renan² des dieux locaux chez les Sémites :

« Chaque tribu, dit-il, avait un dieu protecteur, chargé de la garder, de la diriger, de la faire réussir envers et contre tous. Nous verrons les Beni-Israël s'attacher, comme toutes les tribus antiques, à cette idée étroite, et leur dieu devenir, pour protéger sa tribu de choix, aussi injuste, aussi jaloux que les autres dieux. Le dieu de la tribu suivait même l'individu hors de sa tribu et continuait d'être

¹ Cf. l. 27 et 31.

² *Hist. du peuple d'Israël*, I, p. 34 et suiv.

son dieu sur le territoire de dieux étrangers.¹ C'était quelque chose d'analogue à la Fortune personnifiée des familles romaines,² et en effet on appelait souvent ces dieux protecteurs du nom de Gad (Fortune).³ Le dieu s'identifiait ainsi avec la tribu. Les victoires et les défaites de la tribu étaient ses propres défaites et victoires. Vaincu, il subissait les outrages du vainqueur. Entre son nom et celui de la tribu, on ne distinguait pas.⁴

Le dieu de tribu entraînait le dieu local, présidant à une province, ayant son domaine déterminé, et souvent son sanctuaire (cippe, autel, haut lieu) à un endroit donné,⁵ très puissant dans sa circonscription, si bien qu'en passant sur ses terres, on se croyait obligé de lui rendre hommage, ne fût-ce que par crainte qu'il ne vous jouât de mauvais tours.⁶ Une expression très commune parmi les nomades, à une certaine époque : le Salm, le Baal ou le Moloch de tel endroit,⁷ pour désigner le point central d'un culte, vient de là. Jacob voit en songe « le dieu de Béthel ».⁸ Il

¹ Inscription de Teïma, au Louvre, Nœldeke, *Altaram. Inschriften*, Berlin, 1884. *Revue d'arch. orientale*, 1885, p. 41 et suiv.

² Orelli-Henzen, n° 1769. Cf. n° 5787 et *Corpus inscr. gr.*, n° 2693 b.

³ Ainsi la Fortune des Taym, à Palmyre. *Comptes-rendus de l'Acad. des Inscript. et Belles-lettres*, 2 avril 1869.

⁴ Inscription de Mésa, lignes 12, 13, 18 ; le chant d'Hésébon, Nombres, XXI, 29.

⁵ Inscription de Teïma (*l. c.*).

⁶ II Rois, XVII, 25 et suiv.

⁷ Inscr. de Teïma. Une telle formule est très commune dans l'épigraphie araméenne. Voir *Corpus inscr. Semit.*, 1^e part., 183, 365-66 ; Constantine, Costa, 12 inscr. d'Altiburos (*Journ. asiat.*, avril-juin 1887 ; de Vogüé, *Syrie centrale. Inscr. sémit.*, p. 107, 111. — Cf. Jérémie, LI, 44.

⁸ Gen. xxxi, 13. Sur la quest. grammat., Gesenius, *Lehrgr.*, 657-58.

rend hommage au lieu de l'apparition, en dressant un cippe et y versant de l'huile.¹ Le lieu saint remonte ainsi à la plus haute antiquité des cultes sémitiques. »

Il va de soi que cette explication, sans être annulée, au point de vue général, perd de sa force, dans le cas particulier, si on suppose non-sémitiques les auteurs des textes cunéiformes de la Chaldée. Elle a du reste contre elle la l. 19 du texte, où Iau appelle son protégé *Shurippakite*, soit « homme de Shurippak », et non point étranger à cette ville.

Avertissements : Le premier groupe est toujours donné par Iau (l. 16 et suiv.); le second, par Shamash (l. 82-84), mais il est dit : l. 82. « Shamash fit un signe, » ce qui fait disparaître du texte la *voix* et les difficultés qui en découlaient. Shamash étant le dieu du soleil, ou le soleil lui-même, la prédiction de la pluie, qui lui est attribuée (l. 83), peut s'entendre d'indices fournis par l'aspect de cet astre, comme c'est le cas encore aujourd'hui, ou se rapprocher de l'idée talmudique de l'obscurité diluvienne. Le nouveau texte favorise donc, encore plus que l'ancien, l'interprétation naturaliste de Suess et annule les critiques relatives à ce passage. Quant au fait qu'un seul homme ait compris tous ces indices, nous maintenons purement et simplement ce que nous avons dit à ce sujet.

Rôle prophétique du patriarche :² Insinué seulement par la ligne 40 : « Un soir, il fera pleuvoir sur vous une pluie lourde, » paroles que le patriarche, sur l'ordre de Iau (l. 31 et 32), doit adresser aux habitants de Shurippak.

Emploi de l'asphalte : Maintenu, avec ses conséquences topographiques, par les l. 61-63 :

¹ Gen. xxviii, 18 et suiv. — Voyez dans notre *Caract. histor. du dél.*, ce que nous disons de l'ancienne religion chaldéenne.

² Voyez à ce sujet notre étude sur le *Caract. natur. du déluge*.

- L. 61. « J'ai inspecté les fissures et j'ai comblé les lacunes ;
62. J'ai versé vi sars de bitume sur l'extérieur ;
63. J'en ai versé III sars dans l'intérieur ; »

La catastrophe, l. 92-105 :

- L. 92. « Aussitôt que l'aube apparut,
93. Un nuage noir se leva du fond du ciel ;
94. Ramman y fit entendre son tonnerre ;
95. Nabu et Marduk marchèrent en avant ;
96. Les Agents parcoururent les montagnes et les vallées ;
97. Nergal agita le targul ;
98. Ninip avança en lançant des traits (?) :
99. Les Anunna portèrent des flambeaux ;
100. Par leurs flammes ils incendièrent la terre.
101. Les flots de Ramman atteignirent les cieux,
102. et changèrent l'éclat du jour en ténèbres.
103. Il inonda la terre comme... un jour l'ouragan sévit et
104. souffla rapide... les eaux dépassèrent la hauteur des
 montagnes
105. et atteignirent les hommes à l'improviste comme l'ou-
 ragan. »

Rien de nouveau dans ces quatorze lignes; elles n'introduisent ni une difficulté ni un éclaircissement de plus que la version de Jeremias. Le *targul* de l. 97 doit se traduire par « navire » ou par « cyclone », selon qu'on veut se rapprocher de Jeremias ou de Haupt. Les *Anûnna* conservent leur rôle, seulement, au lieu d'apporter des flots ou d'ébranler la terre, ils l'incendient. C'est moins immédiatement favorable à l'idée sismique, cependant on peut y voir des dégagements de gaz inflammables, des flammes naturelles ou des clartés subites, comme nous l'avons proposé. On réfléchit alors que, pour être mentionnés ici, ces phénomènes devaient être insolites, ne pas compter au nombre de ceux qui étaient habituels dans le pays. Il faut donc qu'une cause quelconque, troublant l'équilibre ordinaire de leur gisement, ait fait jaillir ces gaz, habituellement enfouis dans leurs réservoirs souterrains. Or, nous

l'avons dit, l'expérience des mines et les travaux récents des diverses *commissions du grisou* ont mis hors de doute l'influence néfastement active des ébranlements sismiques sur les dégagements de « mauvais air ». ¹ Il est même difficile de trouver une autre cause à ces jaillissements inusités, de sorte que le *caractère sismique* nous paraît subsister en plein. Le rôle prédominant et nuisible des Anûnna sans repentir se vérifie, du reste, encore par la ligne 118 : « Les dieux, sauf les Anûnna, pleurèrent avec elle (Ishtar, la bonne déesse). »

Les l. 101 à 105 laissent subsister l'explication de Suess : La vague de raz produite par le séisme sous-marin et aggravée par un cyclone.

L'abordage :

- L. 126. « Je regardai la mer en poussant un cri :
- 127. Tout le genre humain est retourné à la poussière !
- 128. Comme un désert la plaine s'étendait.
- 129. J'ouvris la lucarne, le jour frappa mon visage ;
- 130. Je me courbai et je m'assis en pleurant ;
- 131. mes larmes coulèrent sur mes joues.
- 132. Je regardai les rives, les bords de la mer ;
- 133. le sol s'éleva jusqu'à douze (kasbu ?) ;
- 134. le vaisseau parvint au pays de Niçir ;
- 135. la montagne de Niçir retint le vaisseau et ne le donna pas au flot.
- 136. Un jour, deux jours, la montagne de Niçir, etc.
- 137. Trois jours, quatre jours, la montagne de Niçir, etc.
- 138. Cinq (jours), six (jours), la montagne de Niçir, etc. »

Il semble y avoir opposition entre les l. 126 et 128, la première parlant de la mer et la seconde de la plaine, tandis que la l. 132 mentionne de nouveau la mer avec ses rives. La difficulté s'accroît encore par la l. 134, attendu que, parvenus au pays de Nizir, les navigateurs ne pou-

¹ Voyez nos leçons d'*Exploitation des Mines* à l'École polytechnique, depuis 1891.

vaiant plus voir la mer, quelle que fût, à ce moment-là, la position du fond du golfe. Nous pensons qu'il faut voir ici un de ces effets de raccourci comme il s'en produit souvent dans la mémoire. Cela expliquerait comment trois impressions qui durent être successives sont ici juxtaposées : la mer, la plaine et les montagnes. Il est juste de remarquer cependant que la succession est pour ainsi dire implicite-ment indiquée, entre les l. 132 et 134, par la l. 133 marquant l'élévation progressive du sol visible. Quoiqu'il en soit, le point de débarquement demeure le même : Nizir, bien au nord et en *amont* du point de départ. Nous avons montré l'importance de cette circonstance qui ne nous paraît pouvoir laisser aucun doute sur le caractère sismique de la catastrophe. C'est ce que Suess avait parfaitement compris. Remarquons seulement que ce n'est pas Suess qui « *admet* que le vaisseau remonta vers le nord », comme le prétend M. de Foville;¹ c'est le texte qui le dit et la Genèse est du même avis lorsqu'au lieu du Nizir ou versant babylonien du Zagros, elle indique le massif d'Ararat, ou versant arménien de la même chaîne.² Le narrateur biblique paraît d'ailleurs avoir placé aussi la résidence des patriarches antédiluviens et partant celle de Noé, dans la Basse-Chaldée, patrie d'Abraham, quoiqu'il ne le dise pas expressément.³ D'après la Genèse (xi, 26, 27 et 31), Abraham était né à Ur en Chaldée, et M. Oppert a fixé définitivement, en 1869, l'emplacement d'Ur-Kasdim à Mughéir.⁴ Or Mughéir est sur la rive droite de l'Euphrate, à la latitude de Korna. Les deux récits s'accordent donc dans cette donnée de la plus haute importance : la translation de

¹ *Loc. cit.*, p. 598.

² Halévy, *loc. cit.*, p. 188.

³ *Ibidem*, p. 185.

⁴ Voy. notre *Caract. histor.*, p. 89, note.

l'arche vers le nord, contre la pente naturelle du sol.¹ La situation du point d'arrivée, loin de la mer, est toujours marquée par les dernières lignes :

L. 184. « Que Cit-Napishtim demeure loin, aux embouchures des fleuves !

185. Il nous emporta au loin et nous plaça aux embouchures des fleuves. »

Pour la détermination exacte du topique, il serait important de savoir laquelle des deux lectures est la vraie, en définitive : *la bouche* des fleuves (Suess, *Sintfl.*, p. 11 et 12) ou *les bouches* des fleuves. Ceux-ci étaient-ils alors séparés ou réunis comme maintenant ?

Dans la révision de H. WINKLER (1892), nous ne relèverons qu'un point ou l'autre :

Col. II, l. 43. « Ninib entra en action, il (Ramman) fit tomber un jet d'eau (une trombe ou une averse). » Donc, mention expresse de la *pluie* ou d'une trombe.

Col. III, l. 15. « Les dieux des Anûnnaki pleurèrent avec elle (*Istar*). » Cette traduction est en contradiction formelle avec toutes les précédentes et avec le caractère constant des Anûnnaki en tant que *dii inferi* (voir le ch. v). Le repentir ou le regret du mal, qu'on leur prête en traduisant ainsi, est contraire à leur caractère constant. Cette traduction a, en outre, le tort de faire disparaître l'antagonisme, caractéristique et fondé sur toutes les idées mythologiques, qu'on mettait si bien en relief en traduisant : « Les dieux (de l'Igigi, *dii superi*), sauf les Anûnnaki (*dii inferi* ou dieux des Anûnnaki), pleurèrent avec elle. » Ce dernier sens est certainement le vrai ; plusieurs passages caractéristiques des textes cunéiformes (Cf. col. IV,

¹ Cette donnée subsiste dans les diverses traditions (voy. ch. v) et avec le « Puscht i-Kuh » de Holzinger (*Einleit. im Hexateuch*).

l. 4-10) l'appuient et il a pour lui l'ensemble des conceptions mythologiques anciennes et même modernes. Cela étant, nous le retiendrons avec sa conséquence importante pour nous : le rôle actif joué dans le cataclysme par les produits sismiques souterrains.

Col. III, l. 31. Que le navire se dirige *vers* ou *sur la montagne de Nizir*, peu importe. C'est affaire d'expression; le fait seul que le point d'abordage a été reconnu comme étant une *montagne* prouve qu'il n'était pas *submergé*. Donc, l'abordage a eu lieu au flanc et non sur le sommet de cette montagne. Ici encore, Suess a eu raison et toutes les critiques n'y feront rien. Le topique reste: *Nizir*, au N. ou au N.-E. du point de départ, c'est-à-dire en amont, toujours.

Col. IV, l. 27 et 28. Les songes divins d'Atra-hasis le font *venir à la raison*, et lui permettent de se sauver, tandis, naturellement, que les autres hommes, privés de la *raison* nécessaire pour prévoir le danger, périssaient. C'est toujours la même idée: « Quos perdere vult Jupiter cœcat. » Les guillemets, ouverts à l. 16, peuvent fort bien ne se refermer qu'après l. 28.

Col. IV, l. 35 et 36. « *La bouche des fleuves.* » —

En somme, les révisions successives apportées au texte et à sa traduction, loin d'infirmes l'interprétation sismique du cataclysme, l'appuient et l'éclairent de plus en plus. Quelques divergences subsistent encore dans les détails, mais le sens général est désormais certain, et l'interprétation sismique doit être considérée non seulement comme probable ou même admissible, mais comme rendant seule compte du texte.
